



SECURITE DU PERSONNEL

La direction a mis en place à la demande de l'ERT, un test avec une semi à charger avec les produits RPR sur deux étages afin d'améliorer les objectifs d'intéressement de l'ERT mais au détriment de l'objectif de l'intéressement de la base (coefficient de remplissage des contenants) ! La CGT a dénoncé les gros risques de sécurité et de conditions de travail que ce soit pour les chargeurs et pour les chauffeurs : pas de lumière dans la semi, poids chargé à contrôler, remorque non conçue pour ce type de chargement, pas de gerbeur...

Nous avons demandé à la direction d'intervenir rapidement sur ce problème et nous demandons l'arrêt définitif de ce test tant que le CE et le CHSCT n'auront pas été consultés!

BUDGET 2011 : encore des suppressions d'emplois !

APPROS : La direction a annoncé que les Appros restaient sur Rochefort mais qu'elles ne seront plus salariées de Rochefort ce qui veut dire plus d'avantages du CE de Rochefort, quels maintiens de leurs acquis : jours d'enfants malade, jours RTT, horaires.... ?

SERVICE TECHNIQUE : Aux questions des élus CGT, la direction confirme qu'elle a annoncé **qu'il y avait deux personnes en trop au service technique sur le budget 2011**, elle a proposé à tout le service, une place au service contenant ! Une fois de plus, sans information du CE !

Cela confirme les demandes du CCE d'avoir l'organigramme cible de l'unité performante. Les projets cachés de la direction continuent de se mettre en place et impactent les emplois sur la base.

Ces suppressions se font sur de nombreux établissements sans projet présenté au national. Les directions locales doivent se débrouiller pour reclasser le personnel sans faire de vagues et sans plan de sauvegarde de l'emploi !

Pour justifier ces deux suppressions de poste, la CGT a demandé à la direction d'établir un récapitulatif du travail à faire en moins en 2011 et demande une consultation du CE avant de supprimer ces postes.

SERVICE RH : La direction a annoncé aussi que l'assistante paie est budgétée jusqu'en mars, ce qui signifie qu'il ne restera que deux personnes au service RH.

La CGT a demandé le maintien de l'assistante paie car les deux personnes restantes ne sont pas à temps complet sur la base.

La CGT affirme que les salariés ont besoin d'une présence permanente au service RH.

RESPECT DES DECISIONS DE LA DIRECTION

La direction comptait donner la **Prime de Fin d'Année** à fin novembre qu'au personnel ayant une ancienneté de 9 mois.

La CGT n'est pas d'accord et a demandé le respect de la décision de la direction nationale lors du CCE d'avril 2007 qui a accepté de maintenir l'ancienneté sur les établissements où elle était plus favorable comme par exemple à Rochefort où elle est de 6 mois !

La direction qui comptait faire des économies de bout de chandelle au détriment des salariés, **accepte de donner la prime de fin d'année à tous les salariés ayant 6 mois d'ancienneté** (compris la formation pôle emploi).

En cas d'absence d'une journée pour maladie, accident de travail, suspension de contrat (grève...)..., notre accord 35 heures (passé depuis juin 2006 en décision unilatérale de la direction) prévoit la déduction d'une journée d'absence en 1/26^{ème} et non en heures. **De ce fait, nous avons demandé la régularisation de toutes les journées complètes de grève depuis le début de l'année car la direction nous fait perdre environ 10 € net par jour**

De plus, c'est de la discrimination et une atteinte au droit de grève, en effet :

- un salarié en absence injustifiée ou en maladie ...a son absence déduite en 1/26^{ème} et celui qui fait une journée de grève en heures.
- De plus, la déduction des heures de grèves se fait le mois même et les heures de nuit, heures supplémentaires ...sont payées le mois suivant !

Nous attendons la réponse de la direction sur la régularisation de ces heures qui a déjà eu lieu, il y a quelques années !

ORGANISATION DU TRAVAIL

Le travail pour la veille de Noël et de Nouvel an se terminera à 16 h pour la majorité du personnel.

Les périodes de congé pour 2011 débuteront le 4 juillet et se termineront le 4 septembre.

Pour la sécurité, nous avons demandé le respect des 11 heures de repos quotidien comme le stipule le code du travail, pour tout le personnel, chef ou pas, volontaire ou pas notamment pour ceux travaillant le samedi en heures supplémentaires !

La direction garantit la pérennité de la base au-delà des 3 ans, mais ne dit pas avec combien de volumes et de salariés !

L'intéressement à fin octobre est de 7.50 % sur les 8,75 % possible.

Une formation «anglais» a été demandée par la CGT, pour tous les salariés qui le souhaitent, notamment ceux en contact avec les chauffeurs étrangers : la direction accepte de faire un lexique pour le langage le plus courant au sein de l'entreprise.

Les journaux seront remis au réfectoire, mais par mesure d'hygiène, il est demandé de ne pas laisser les journaux sur les tables où le personnel déjeune.

ACTIVITES CE

Le bon de fin d'année est en cours de distribution lors des permanences CE.

Suite à la question des élus CGT, la direction indique qu'il n'y aura pas de colis de Noël.

L'arbre de Noël se déroulera à la salle des fêtes de Damparis le samedi 18 décembre, tout le personnel est convié : salarié, conjoint, enfants....

La galette des rois aura lieu le jeudi 6 janvier.

Rochefort, le 24 novembre 2010



**Retraites, Emplois, Salaires,
de bonnes raisons pour se syndiquer !**